



COMMISSION REGIONALE DES DELEGUES ET SECURITE

PROCES-VERBAL N°1

Le 27 juillet 2022

Siège de la Ligue

Lisieux

Présents : Roger DESHEULLES (président de la Commission)
Ylies DAOUDI, Denis LANSEL, Raymond LAUGEROTTE

Assistent : Patrick BAILLARD, Roger VELOT

Les présentes décisions sont susceptibles de recours auprès de la Commission Régionale d'Appel dans le délai de 7 jours à compter de la première publication dans les conditions de forme énoncées à l'article 190 des Règlements Généraux de la LFN

La Commission se réjouit de voir l'état de santé de leur collègue Raymond LAUGEROTTE s'améliorer.

1 - RETROSPECTIVE SAISON 2021/2022

Celle-ci a été établie sous forme de rapport d'activité qui a été envoyé à tous les membres de la Commission ainsi qu'à tous les délégués.

Ce rapport n'a fait l'objet d'aucune remarque et sera donc annexé au rapport moral effectué par le Secrétaire Général de la Ligue.

2 - DELEGUE FEDERAUX

La Commission Fédérale des Délégués Nationaux a informé la Ligue :

- ❖ De l'intégration de M. Charles Henri RAMARQUES dans le corps des Délégués Fédéraux B
- ❖ De la remise à disposition de la Ligue de M. David DOMINGUEZ-CONDE

3 - RECRUTEMENT

Les jurys, tels que prévus (trois membres avec présidence du Président de District concerné), se sont déroulés dans le Calvados, l'Eure, la Manche et l'Orne.

La Commission pris connaissance de l'avis de ces jurys, valide les candidatures :

- ❖ Pour le Calvados : M. Steve HOUSSAYE
- ❖ Pour l'Eure : M. Manuel ROUSSEL



- ❖ Pour la Manche : MM. Dominique CHARONDIERE, Rémi LECHEVALLIER et Hervé PAUTRET

Ces cinq candidatures seront soumises à l'agrément du Comité de Direction.

Concernant la candidature de M. Corentin GALLOT, le dossier est placé en délibéré, la Commission attendant des précisions quant au projet global d'investissement de l'intéressé dans les diverses instances.

Reste à diligenter la candidature de M. Nasr Eddine RAHO, en attente de coordination avec le District de Seine-Maritime.

Comme pour la sélection précédente, les candidats admis seront placés en formule tutorat tout au long de la saison 2022/2023 :

- ❖ Relation tutoré-tuteur structurée lors d'une visio-conférence
- ❖ Deux rencontres en doublure, dont une avec le tuteur
- ❖ Participation à une journée de formation

Une liste de tuteurs est préétablie. Les intéressés seront contactés par le Président.

A noter que le recrutement, si malheureusement il n'aura pas permis d'augmenter la féminisation du corps, aura atteint l'objectif urgent de remédier aux problèmes rencontrés la saison précédente dans la Manche et pour partie dans le Calvados.

4 – EFFECTIFS 2022/2023

Les nominations pour la saison 2022/2023 seront soumises à l'agrément du prochain Comité de Direction. Suite aux précisions apportées aux chapitres II et III ci-dessus, les effectifs s'établissent pour la présente saison :

NIVEAU	NOM	PRENOM
FFF A	PAIN	ERIC
FFF B	BARBIER	CHRISTOPHE
FFF B	BILLAUX	FREDERIC
FFF B	DA COSTA	BENOIT
FFF B	HARLAY	NICOLAS
FFF B	LORET	PATRICK
FFF B	PRUD HOMME	JOEL
FFF B	RAMARQUES	CHARLES HENRI
National	DA COSTA	BENOIT
Régional	BARUBE	RODOLPHE
Régional	BAZIRE	RAYMOND
Régional	BINET	PATRICK
Régional	CUZIN	JEAN
Régional	DESHEULLES	ROGER
Régional	DOMINGUEZ CONDE	DAVID
Régional	DORIZON	GUY
Régional	FERON	ERIC
Régional	GASTEBOIS	MARCEL
Régional	GESLIN	JACQUES
Régional	JACOB	JEAN CLAUDE
Régional	KULHANECK	FRANCOIS
Régional	LAVIDIERE	ROMAIN
Régional	LE PROVOST	JOEL



Régional	LECHER	PATRICE
Régional	SUZE	NATHALIE
Régional	TIRET	JEAN LUC
Régional	VASSELIN	ROMUALD
Régional	VAUTIER	JEAN MARC
Stagiaire	CHARONDIERE	DOMINIQUE
Stagiaire	HOUSSAYE	STEVE
Stagiaire	LECHEVALLIER	REMI
Stagiaire	PAUTRET	HERVE
Stagiaire	ROUSSEL	Manuel
Stagiaire	RAHO	NASR EDDINE

La Commission au vu de l'activité lors de la saison 2021/2022, décide de ne pas renouveler MM. Yassine AGOUNI et Jonas LE ROYER dans cette mission, tout en les remerciant de leur intention à l'accomplir. Elle prend note de l'arrêt de M. Daniel RESSE et René ROUX.

5 – REGLES DE FONCTIONNEMENT

La Commission décide de renouveler les règles mises en place la saison précédente :

- ❖ Point d'entrée unique : M. Léo RIVIERE (salarié)
- ❖ Numéro d'urgence tenu par un membre de la Commission, chaque week-end, du vendredi 17heures au lundi 8 heures
- ❖ Désignations à tour de rôle par MM. DAOUDI, LANSEL et LAUGEROTTE

6 – STAGE ANNUEL

La Commission prend connaissance de la restitution des travaux du groupe de travail piloté par Denis LANSEL au sujet des aspirations des délégués quant à son contenu.

Le stage est fixé au samedi 03 septembre en matinée au siège de la Ligue.

Il comprendra les traditionnelles interventions afférentes aux règles de fonctionnement, à la concision des écrits qu'ils soient du domaines administratif ou disciplinaire.

Pour tenir compte des aspirations, il sera fait appel au concours de M. Eric PAIN, délégué fédéral A, pour deux interventions :

- ❖ L'une en duo avec Denis LANSEL (réfèrent sécurité sur les rencontres de National de l'US AVRANCHES MSM) sur la relation délégué-responsable sécurité du club.
- ❖ L'autre sur sa fonction de délégué fédéral

Il se terminera par un repas aux pôle espoir.

7 – FORMATION DES DELEGUES

Elle est fixée au jeudi 22 septembre 2022 au siège de la Ligue.

Elle se déroulera sur une journée.

Le programme sera arrêté lors de la prochaine réunion de la Commission.

Aux nouveaux recrutés, la Commission proposera à MM. Marcel GASTEBOIS, Jean-Claude JACOB, Francois KULHANECK, Romuald VASSELIN et Jean-Marc VAUTIER, de s'y adjoindre.



8 – EFFECTIF REFERENTS REGIONAUX DE SECURITE

La Commission prend acte de l'arrêt de Frédéric BILLAUX et le remercie pour sa disponibilité et sa compétence reconnues par tous les acteurs.

Elle décide de proposer à la Commission Fédérale des Délégués Nationaux la candidature de M. Charles-Henri RAMARQUES pour combler la vacance.

9 – AFFAIRES DIVERSES

- ❖ Mail de M. Jean-Luc TIRET en date du 16 mai 2022 concernant son souhait de ne plus être désigné lors de rencontre de deux clubs.
Le Président répondra.
- ❖ Mail de M. Romuald VASSELIN en date du 13 juillet 2022 sollicitant l'octroi de tenues adéquates pour les rencontres se disputant en début et fin de saison
A charge de M. Patrick BAILLARD, Responsable du pôle, d'y donner la suite possible.
- ❖ Mail de M. Romain LAVIDIERE en date du 29 juin 2022 remerciant la Commission quant à ses désignations et conseils. Pris note.
Elle lui rappelle que l'accès au niveau supérieur est limité (environ une place par an) et ce d'autant plus que l'évolution future de la structuration des championnats nationaux risque d'impacter l'architecture existante.

Le Président,



Roger DESHEULLES

